



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 43253

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la recrudescence des agressions contre les passagers de la SNCF, des statistiques indiquant une hausse de 20,9 % des atteintes contre les voyageurs en 1999. Il lui demande quelles mesures concrètes il entend prendre face à cette tendance préoccupante qui inquiète bon nombre de Français.

Texte de la réponse

Les chiffres cités par l'honorable parlementaire, présentés par la SNCF à la fin février 2000, montrent que la hausse de la délinquance et de la malveillance est préoccupante, même si le nombre de faits relevés doit être rapporté au volume du trafic assuré par la SNCF, en particulier dans ses missions de service public, en secteur périurbain notamment. Les évolutions par zone géographique montrent également que l'ampleur de l'effort réalisé par la SNCF et ses partenaires en Ile-de-France, là où les problèmes étaient les plus inquiétants, a permis d'y infléchir les évolutions de la malveillance et de la délinquance par rapport au reste du pays. Les efforts doivent donc être accrus et poursuivis. Ils concernent bien sûr l'entreprise qui a inscrit sa politique de sûreté parmi les programmes prioritaires de la deuxième étape de son projet industriel. Ces efforts doivent également s'inscrire dans le développement et l'enracinement des partenariats avec l'extérieur, qu'il s'agisse de coopérations avec les forces de police et de gendarmerie, des partenariats locaux, départementaux ou régionaux de sécurité, dans le cadre de la politique lancée par les pouvoirs publics, ou encore de la définition d'actions avec des associations nationales pour développer les réponses de prévention sociale et d'éducation susceptibles de déboucher sur des solutions de long terme. Lorsque les phénomènes de malveillance et de délinquance portent atteinte au service public et mettent en cause le lien social qu'il représente, c'est en effet à l'ensemble des acteurs sociaux qu'il appartient de se mobiliser pour faire émerger des solutions durables.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43253

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1579

Réponse publiée le : 31 juillet 2000, page 4547